

L'OUTRE-MER ■ ■ ■ ■

LE MOT DU DIRECTEUR DE REGION

« Nos filiales ultramarines ont développé un schéma de banque universelle avec un positionnement historique de leader en Nouvelle-Calédonie et Polynésie, un dispositif plus allégé aux Antilles et, plus récemment, une image de banque dynamique et en croissance à la Réunion.



Sur des marchés matures, où la concurrence est forte, nos filiales sont des acteurs économiques incontournables. Banques de référence des grands clients, elles participent en outre au développement des grands projets d'infrastructure. Le professionnalisme des équipes et la qualité des prestations contribuent à l'excellence de leur image.

Après un ralentissement dû à la situation économique des deux dernières années, la reprise amorcée devrait redynamiser leur activité, leur permettant de poursuivre leur développement et de consolider leurs positions de marché.



Au sein de BHFМ, l'éloignement géographique ne constitue pas un obstacle : les filiales outre-mer occupent une position importante dans la vie du pôle et contribuent de façon significative aux résultats de la région AMO. En métropole, 2011 sera, rappelons-le, une « année de l'outre-mer » consacrée aux richesses culturelles, économiques et institutionnelles ultramarines. Une belle occasion de mieux connaître ces territoires et leurs apports.»

Patrick.Lebuffe@socgen.com, BHFМ/AMO

DÉFISCALISATION : UN LEVIER INCONTOURNABLE

Maintes fois remaniées sur la forme, les lois de défiscalisation outre-mer n'ont jamais été remises en cause sur le fond, car elles constituent un soutien indispensable à l'économie des territoires. Les dispositifs, au sein desquels cohabitent loi métropolitaine (LODEOM, ex Girardin) et territoriales (pour la région pacifique), permettent aux entrepreneurs de réduire leurs coûts d'investissements et aux contribuables leurs impôts.

PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC I2F

Dans le cadre d'une réflexion entre les deux filiales BHFМ du Pacifique Sud, SGCB a acquis 34% du capital du cabinet de conseil en défiscalisation I2F Nouvelle-Calédonie et BDP 37 % d'I2F Polynésie Française pour un montant total de 3,55 M€. Le closing de l'opération a eu lieu le 24 novembre 2010 en duplex vidéo entre Paris et Nouméa. Il est l'aboutissement d'un processus initié dès 2007-2008 qui a impliqué nombre d'intervenants internes (DEVL, SEGL, BHFМ et GLFI) et externes. Deux pactes d'actionnaires et deux accords de gouvernance ont été signés, chacun sur 10 ans.



Yves Dorner (I2F) et Jean-Pierre Dufour (SGCB)

DE FORTES SYNERGIES ATTENDUES

Ce partenariat apporte une réponse durable à plusieurs objectifs majeurs outre-mer : sécuriser l'apport en investissements défiscalisants pour SGCB et BDP, pérenniser leur présence sur le marché de l'investissement en défiscalisation et répondre à la demande croissante pour des offres packagées et complètes.

Les synergies attendues laissent espérer un retour sur investissement rapide, estimé sur 3 ans à 4,5 M€, hors dividendes et synergies avec les autres pôles du Groupe.

Noel.Soubrier@socgen.com, BHFМ/ANI/COM

I2F, un cabinet de référence

I2F (Ingénierie Financière et Fiscale) est un cabinet de conseil en défiscalisation présent à Nouméa depuis 2002 et à Tahiti depuis 2007. Numéro 1 en Nouvelle-Calédonie avec une part de marché de 40%, il connaît un fort développement en Polynésie française et envisage de se développer à la Réunion courant 2012.

Son professionnalisme est reconnu et apprécié des autorités administratives et fiscales, des clients et des grandes banques. I2F a réalisé un CA de 3,6 M€ de commissions en 2009.